

Grille des usages et des normes

USAGES AUTORISÉS

		Principal				ZONE : H02-127							
Catégories d'usages autorisées													
Habitation		H.2		H.3									
Commerce													
Industrie													
Équipements collectifs et institutionnels													
Niveaux de bâtiment autorisés													
Rez-de-chaussée (RDC)													
Inférieurs au RDC													
Immédiatement supérieur au RDC		(2 ^e étage)											
Tous sauf le RDC													
Tous les niveaux		X		X									
Autres exigences particulières													
Usages uniquement autorisés													
Usages exclus													
Nombre de logements maximal													
Superficie des usages spécifiques		max (m ²)											
Distance entre deux restaurants		min (m)											
Catégorie de débit de boissons alcooliques (A-B-C-D-E)													
Café-terrasse autorisé													

CADRE BÂTI

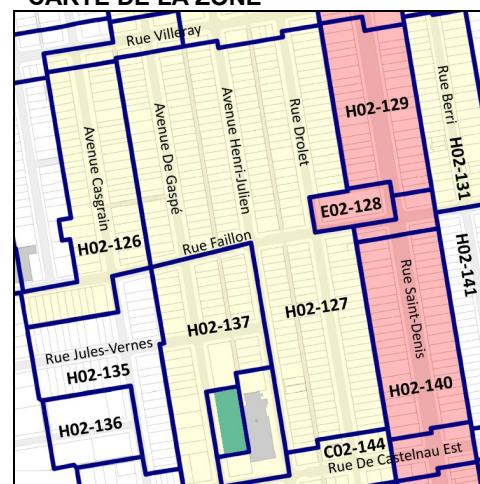
Hauteur	
En mètre	min/max (m)
En étage	min/max
Implantation et densité	
Largeur du terrain	min (m)
Mode d'implantation	(I-J-C)
Taux d'implantation au sol	min/max (%)
Densité	min/max
Marges	
Avant principale	min/max (m)
Avant secondaire	min/max (m)
Latérale	min (m)
Arrière	min (m)
Apparence d'un bâtiment	
Pourcentage d'ouvertures	min/max (%)
Pourcentage de maçonnerie	min (%)
Patrimoine	
Secteur d'intérêt patrimonial	(A, AA, B, F)
	A

AUTRES DISPOSITIONS

Dispositions particulières	
Articles visés	-
Autres dispositions particulières	
(i) Ces normes peuvent être plus restrictives pour les interventions assujetties au Chapitre VIII du Titre II intitulé « Secteurs et immeubles d'intérêt patrimonial et bâtiments d'intérêt patrimonial et architectural hors secteur de valeur ».	
Règlements discrétionnaires	
PIIA (secteur)	32
PAE	-

MISES À JOUR

CARTE DE LA ZONE



**Cette grille contient des dispositions applicables à la zone concernée. D'autres dispositions, dont celles générales, se retrouvent dans le texte du règlement.